



DEVENEZ PROCUREUR(E) AU SERVICE DE LA JUSTICE



APPEL DE CANDIDATURES

916-246011132

Un emploi occasionnel de procureur(e) aux poursuites criminelles et pénales est ouvert au Bureau de Montréal pour un contrat jusqu'au 31 mars 2031.

Mission du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)

Créé en 2007, le DPCP a pour mission d'assurer, au nom de l'État québécois, la responsabilité des poursuites criminelles et pénales, et ce, dans la recherche de la justice ainsi que dans le respect de l'intérêt public et la règle de droit :

- de façon indépendante à l'abri de toute pression de nature politique, policière ou médiatique;
- de façon à assurer la protection de la société et l'intérêt légitime des victimes, de leurs proches et des témoins.

Le DPCP contribue à protéger la population québécoise et à maintenir la confiance du public envers le système de justice criminelle et pénale. Son indépendance permet à la population de bénéficier d'un système de justice intègre et équitable.

Mandat du Bureau

Le Bureau de Montréal est un bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) sous la responsabilité du procureur en chef aux poursuites criminelles et pénales, M^e Dominique Potvin.

Il a pour mandat d'autoriser et de diriger les poursuites criminelles du district judiciaire de Montréal devant les tribunaux (incluant les tribunaux d'appel) au nom de l'État québécois et d'accomplir les actions requises tout au long du processus judiciaire. Les procureurs de ce bureau conseillent les policiers sur toute question impliquant une infraction criminelle commise par un adulte. Ils s'assurent également de la prise en compte des intérêts légitimes des personnes victimes d'infractions criminelles et des témoins tout au long du processus judiciaire.

La personne retenue pour occuper ce poste sera sous l'autorité immédiate de M^e Alexandre Gautier, procureur en chef adjoint aux poursuites criminelles et pénales.

L'équipe

Le Bureau de Montréal est situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal. Il est composé d'une équipe d'environ 200 personnes. Pour l'accomplissement de son mandat, il recourt à des personnes qui ont une expérience variée et complémentaire. Il valorise le travail en équipe, une partie intégrante de sa culture organisationnelle. Les procureurs qui y œuvrent doivent faire preuve d'autonomie, de rigueur, de créativité dans la recherche de solutions et avoir un esprit de collaboration avec leurs collègues de travail et les différents partenaires institutionnels.

Attributions du poste

Le poste consiste principalement à :

- conseiller, en temps réel, les enquêteurs et les personnes responsables de l'application de la loi relativement aux différents aspects des dossiers sous la juridiction de la Commission d'examen des troubles mentaux (CETM);
- analyser les dossiers afin que les suivis et les représentations nécessaires soient effectués auprès de la CETM ainsi que du Tribunal lorsque requis (notamment :

- évaluation initiale, révision annuelle, évaluation de la preuve aux deux ans, évaluation de l'aptitude, suspension d'instance et ordonnances intérimaires);
- participer au fonctionnement des différents programmes de traitement de la toxicomanie (PTTCQ) ainsi que d'accompagnement en justice et santé mentale (PAJSM+);
- analyser les dossiers soumis par les corps policiers, prendre les actions appropriées dans le respect des lois et des directives du DPCP afin de protéger le public;
- rencontrer les personnes victimes, les informer du processus judiciaire et des décisions qui les concernent;
- identifier et mettre en place, lorsque les circonstances le justifient, les mesures visant à faciliter la participation et le témoignage des personnes victimes au processus judiciaire;
- collaborer étroitement avec les partenaires judiciaires, incluant notamment les policiers et Santé Québec;
- suivre de la formation en continu afin de maintenir le haut niveau de connaissances et d'expertise requis pour exercer la fonction.

Profil recherché

Le Bureau de Montréal est à la recherche d'un nouveau talent pour enrichir son équipe de procureurs.

Concrètement, la personne recherchée :

- possède un intérêt marqué pour le traitement des dossiers de santé mentale et pour l'accompagnement des personnes victimes;
- possède de l'expérience pertinente en droit de la santé;
- fait preuve de jugement, d'empathie et de discernement dans l'analyse de situations complexes;
- apprécie les défis et exerce ses fonctions avec rigueur, autonomie et un grand sens des responsabilités;
- apprécie être en audience et a un réel intérêt pour la plaidoirie;
- démontre une forte capacité à travailler en équipe et se distingue par son esprit de collaboration en mettant son expertise au service de l'équipe pour contribuer activement à l'atteinte des objectifs communs;
- démontre une excellente capacité à travailler dans un environnement où le rythme est soutenu et le volume de dossiers élevé, tout en gérant efficacement des priorités concurrentes avec rigueur et constance;
- possède un excellent sens de l'organisation lui permettant de gérer simultanément plusieurs dossiers de nature variée, souvent dans des contextes urgents ou sensibles;
- démontre un bon esprit de synthèse et un intérêt marqué à approfondir ses connaissances du droit.

Conditions de travail

Au 1^{er} avril 2026, le traitement minimal est fixé à 82 999 \$ et le traitement maximum à 192 423 \$ pour un horaire normal de travail de 37,5 heures par semaine.

Télétravail

Dans l'éventualité où du télétravail est autorisé, la ou le procureur(e) doit fournir un environnement de travail à domicile adapté à l'accomplissement de la prestation de travail attendue sécuritaire et qui permet d'assurer la confidentialité et la sécurité de l'information, de même que d'entretenir des communications efficaces et de respecter le décorum des tribunaux si elle ou il doit participer à des audiences à distance.

Conditions d'admissibilité

Pour que votre candidature soit admissible, vous devez :

- être inscrit(e) au tableau de l'Ordre des avocats du Québec;
- occuper un emploi de procureur(e) aux poursuites criminelles et pénales OU être déclaré(e) apte à exercer la fonction de procureur(e) (votre nom fait alors partie de la banque de personnes qualifiées);
 - si votre candidature est retenue et que vous n'êtes pas déjà à l'emploi du DPCP, vous devrez donner votre autorisation pour une vérification d'habilitation sécuritaire.
- posséder au minimum deux (2) années d'expérience à titre d'avocat(e) membre du Barreau;
- posséder une expérience pertinente en droit de la santé;
- faire parvenir votre candidature par courriel au plus tard le **14 octobre 2026 à 23 h 59**, heure de l'Est.

Marche à suivre pour déposer votre candidature

Vous devez faire parvenir votre candidature par courriel à l'adresse dotation@dpcp.gouv.qc.ca en prenant soin d'y joindre ces documents :

- une lettre de motivation à occuper les fonctions;
- votre curriculum vitae, incluant les dates de début et de fin (mois et année) des emplois occupés.

Prendre soin d'inscrire le numéro **916-246011132** de l'appel de candidatures.

Prenez note

Dans l'éventualité où aucune candidature ne serait retenue parmi les candidats permanents, temporaires ou occasionnels répondant aux exigences du poste, le Bureau de Montréal pourra considérer les candidatures des personnes candidates déclarées aptes dont le nom figure dans la banque de personnes qualifiées.

Informations sur le processus de dotation

Communiquer avec la Direction des ressources humaines du DPCP, par courriel, à l'adresse dotation@dpcp.gouv.qc.ca.

Informations sur les attributions de l'emploi

Communiquer avec M^e Alexandre Gautier, procureur en chef adjoint aux poursuites criminelles et pénales, par courriel, à l'adresse : alexandre.gautier@dpcp.gouv.qc.ca.